

meilleurfactor assistance

Votre accompagnement sur mesure

Entre HORUS COURTAGE, éditeur de meilleurfactor assistance
Adresse : 74 Avenue de la Mer. 34400 SAINT SERIES
N° RCS Montpellier 380 738 161
Tel : 04.99.61 00.00 Fax : 04.67.86.42.99

Et

La société :

Votre cachet Commercial

Ci après dénommé le bénéficiaire :

PREAMBULE

Le bénéficiaire est à la recherche d'une solution d'Affacturage et souhaite une assistance personnalisée auprès d'HORUS COURTAGE.

Cette assistance sera pilotée selon 3 niveaux possibles : 1 2 3 (cocher la case souhaitée)

ARTICLE 1 : NIVEAUX D'INTERVENTION

PILOTAGE DE NIVEAU 1 :

Nota : Le pilotage de niveau 1 est conclu pour une durée de 4 mois.

La mission a pour objet : l'identification, la recherche et la présentation de toute personne physique ou morale susceptible de répondre aux besoins du bénéficiaire dont sociétés d'affacturage.

Il est précisé que les établissements choisis seraient des organismes financiers ou bancaires connus, déjà partenaires d'HORUS COURTAGE. Dans le cas d'un recours ou d'une négociation avec les partenaires existants dans l'entreprise (Banques ou Sociétés d'Affacturage déjà en place), le bénéficiaire autorise HORUS COURTAGE à prendre directement contact avec ces partenaires et à négocier ce qui serait utile aux bonnes fins de l'intervention. Le pilotage de niveau 1 est composé des actions suivantes :

- Audit préliminaire (effectué par téléphone avec un de nos experts qui vous appelle à date et heure souhaitée).
 - ✓ Recueil des caractéristiques de votre entreprise (métier, marché, organisation interne, process de facturation, justificatifs des créances, process et ressources de relance-recouvrement, caractéristiques de la clientèle, délais de règlement, historique et fiabilité des règlements, évolution prévisionnelle de l'entreprise à 1 an)
 - ✓ Validation des besoins de trésorerie et compatibilité avec une solution d'affacturage.
 - ✓ Validation des chiffres clés de l'Entreprise.
 - ✓ Si étude pour changement de société d'Affacturage, vérification des conditions du factor en place, notamment de sortie. Etude de l'Impact sur la trésorerie de l'entreprise. Définition des conditions d'entrée du nouveau partenaire.
 - ✓ Si renégociation avec un partenaire en place, vérification des conditions concurrentes et du fonctionnement du contrat en place. Construction des arguments de la négociation, prise de contact et validation des nouvelles conditions.

- Montage d'un « pré-dossier ».
 - ✓ Transmission des éléments d'étude aux sociétés d'affacturage pouvant répondre favorablement aux caractéristiques de l'Entreprise.
 - ✓ Restitution d'une étude comparative.
 - ✓ Assistance au choix de l'intervenant. (2^e entretien téléphonique avec nos experts)
 - ✓ Assistance au montage du dossier final vis à vis de la société d'affacturage.
 - ✓ Sondage préliminaire du risque client et de l'efficacité des garanties clients avant entrée en relation.
 - ✓ Mise en relation avec la société d'affacturage retenue et ses interlocuteurs.
 - ✓ Aide à la négociation finale. (3^e entretien téléphonique avec nos experts).

PILOTAGE DE NIVEAU 2 :

Nota : La part supplémentaire d'assistance de niveau 2 est conclue pour une durée de 6 mois.

Le NIVEAU 2 d'intervention comprend le niveau 1 auquel s'ajoutent les prestations suivantes :

- Validations et contrôles.
 - ✓ Avant signature de votre contrat d'affacturage : vérification des clauses, validation des points essentiels, contrôle de conformité de la proposition. (entretien téléphonique avec nos experts)
 - ✓ Validation de votre organisation interne pour démarrer ce contrat dans les meilleures conditions.
- Assistance téléphonique.
 - ✓ Assistance téléphonique durant les heures et jours ouvrables. (de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures) d'une durée de 6 mois suivant le démarrage de votre contrat. Sur simple demande de votre part, nous vous rappelons dans les 48 heures.

PILOTAGE DE NIVEAU 3 :

Nota : La part supplémentaire d'assistance de niveau 3 est conclue pour les durées indiquées ci-dessous.

Le NIVEAU 3 d'intervention comprend le niveau 2 auquel s'ajoutent les prestations suivantes :

- Assistance téléphonique.
 - ✓ Assistance téléphonique durant les heures et jours ouvrables (de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures) d'une durée d'un an suivant le démarrage de votre contrat. Sur simple demande de votre part, nous vous rappelons dans les 48 heures.
 - ✓ Audit de satisfaction et de bonne utilisation à 6 mois de fonctionnement.
 - ✓ Aide à la renégociation auprès de la société d'affacturage pour tout changement modifiant le contrat d'origine et ce pour une durée de deux ans.
 - ✓ Remplacement éventuel de la solution mise en place sans frais supplémentaires sur une durée de deux ans (si les conditions d'éligibilité à l'affacturage sont toujours valides).

ARTICLE 2 : PRIX DE L'ASSISTANCE

Au titre de son intervention MEILLEURFACTOR ASSISTANCE, HORUS COURTAGE facturera au bénéficiaire les frais suivants :

- NIVEAU 1 : 2000 euros HT (Deux mille euros hors taxes.)
- NIVEAU 2 : 2500 euros HT (Deux mille cinq cent euros hors taxes.)
- NIVEAU 3 : 3000 euros HT (Trois mille euros hors taxes.)

ARTICLE 3 : MODALITES DE REGLEMENT

Les frais d'intervention de NIVEAU 1,2 ou 3 sont acquis à HORUS COURTAGE à compter de l'accord du ou des établissements nécessaires au montage recherché ou de l'économie réalisée lors d'une renégociation d'un contrat en place, et quand bien même le bénéficiaire abandonnerait son projet durant la vie de la présente intervention ou à son terme.

